



Resiliation demande de mission

Par **mapimipa_old**, le **29/08/2007 à 14:20**

bonjour, rn je souhaite resilier une demande de mission concernant le transfert d'un commerce. rn cette demande a été signée en juin 2006 entre le commerçant (moi) et un conseiller financier au dents longues. rn quelles sont les conditions de résiliation que je dois suivre ?

Par **Lebon_old**, le **30/08/2007 à 19:18**

Dans un premier temps, il convient de relire le contrat de mandat que vous avez vraisemblablement signé et de vérifier la durée du mandat, les modalités de résiliation et le cas échéant les conséquences contractuelles qui y sont stipulées.

Par **mapimipa_old**, le **30/08/2007 à 22:03**

Bonjour, rn Sur la demande de mission, à aucun moment ne figure le mot contrat ou mandat. Elle ne stipule ni la durée ni les modalités de résiliation ni les conséquences contractuelles. rn Existe-t-il des conditions générales pouvant s'appliquer dans ce cas? rn Au revoir.